



Conséquences recours administratif

Par Lilou44

Bonjour

Je suis perdue j'ai envie de tout annuler et payer mais comment annuler un recours et qu'elles sont les conséquences ?
Est-ce que je vais payer des frais ? Qu'est-ce que je risque ?

Explications :

Fonctionnaire dans une collectivité (en contrat de projet dans une autre depuis octobre). En décembre je reçois une lettre de ma collectivité initiale précisant une absence injustifiée de 6,5 jrs + remboursement de la somme.

Réponse début janvier en précisant mon incompréhension (demande de la hiérarchie de solder mes congés, validation logiciel + direction, demande recours possible).

En mars courrier stipulant l'erreur matériel de leur part.

Avril : sollicitation de l'élue du personnel pour demander une remise gracieuse.

Titre de recette émis le 08/04, cacheté du 05 mai, à payer avant le 8 mai...

L'elue me conseille de faire un recours au Tribunal Adm.

Recours enregistré début juin.

Semaine dernière relance du titre de recette. L'elue me dit maintenant qu'elle ne m'a jamais conseillé de faire un recours au Tri. Adm..